

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE



Bulletin d'information N° 7

Novembre 97

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

LE MOT DU MAIRE



Il est temps aujourd'hui depuis notre élection de faire un premier bilan.

Il m'est apparu nécessaire de vous rappeler le programme que nous avons proposé en juin 1995.

En effet, je suis particulièrement fier de pouvoir vous annoncer qu'il sera tenu car déjà à mi-parcours de notre mandat électoral, 75% de nos propositions sont réalisées ou en bonne voie de l'être.

DEFENDRE L'ENVIRONNEMENT ET NOTRE CADRE DE VIE

- Dossier de classement de la vallée en cours.
- Création et ouverture de nouveaux chemins.
- Réalisation paysagère de l'Etang.

MESURER ET PROJETER LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE

- Dossier d'élaboration du P.O.S. en cours.
- Mise en place et amélioration de la sécurité routière
- Réalisation d'une cabine téléphonique publique
- Restauration des équipements communaux (Pont de la Biocherie - Cimetière - Calvaire)
- Construction de la nouvelle mairie.

STABILISER LES IMPOTS LOCAUX

ETABLIR LA COMMUNICATION ET LE DIALOGUE

- Création et diffusion d'un bulletin d'information communal
- Consultation systématique des habitants (pour la construction de la nouvelle mairie et pour le P.O.S. prochainement).

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale pour son engagement à mon côté.

Afin que nous puissions débattre sur les réalisations et les projets à venir, nous pourrions tous nous rencontrer dans les locaux de la nouvelle mairie dans le courant 98.

En attendant, je vous souhaite un joyeux Noël et tous mes bons voeux pour la nouvelle année.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE INAUGURATION DE LA MAIRIE



Discours de Monsieur le Maire le 21 juin 1997

Etaient présents : Monsieur le Préfet, Monsieur le Député, Monsieur le représentant du Conseil Général Mesdames et Messieurs les Maires et Elus, Monsieur l'architecte, Messieurs les Entrepreneurs, Mesdames et Messieurs les représentants des différentes administrations.

C'est avec un grand honneur que j'ai le plaisir de vous accueillir pour la seconde fois. Il y a en effet tout juste un an, nous étions réunis pour la pose de la première pierre de notre mairie annexe. Aujourd'hui, nous y sommes pour fêter la fin des travaux et inaugurer ces nouveaux locaux.

Je vous remercie tous, vivement d'avoir répondu si nombreux à mon invitation, à laquelle s'associe l'ensemble de mon conseil municipal .

Permettez moi tout d'abord pour commencer de refaire une brève présentation de Gaudreville la rivière. Petite commune rurale de 672 hectares située à l'est de Conches nous faisons partie de la Communauté de communes du canton. Au dernier recensement de 1990, nous étions 208 habitants.

La commune comporte environ 120 résidences dont 20 secondaires.

Depuis nous avons une augmentation régulière de population que l'on peut estimer à 10 % depuis le dernier recensement.

Notre village installé sur le parcours de l'Iton est réparti en 3 hameaux :

Les Murets au nord est dans la vallée
Les boscherons au sud sur le vallon
Gaudreville village au centre où nous nous trouvons.

L'Iton traversant notre commune très capricieuse entre Villalet et Glisolles, nous offre une vallée pittoresque appelé "La vallée du sec Iton" que nous souhaitons sauvegarder et protéger.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

INAUGURATION DE LA MAIRIE

Pour cela nous avons décidé d'élaborer un plan d'occupation des sols qui devrait se concrétiser dès le début de l'année prochaine. Par ailleurs l'association Gaudrevillaise de Défense de L'Environnement a pris l'initiative de demander à la DIREN le classement de notre vallée: initiative que soutient la municipalité.

C'est vous dire Monsieur le Préfet, Messieurs les élus que c'est avec inquiétude que nous avons appris qu'une association, proposait comme variante au projet de déviation de la N 13 , une déviation "Grand Sud Ouest" qui couperait la commune en deux.

Inutile de préciser que nous espérons que ce projet restera dans les cartons.

Mais revenons à l'événement qui nous rassemble aujourd'hui, il correspond à la date anniversaire de notre élection et s'inscrit dans les engagements de notre profession de foi.

"BIEN VIVRE A GAUDREVILLE LA RIVIERE"

L'exiguïté de la Mairie (une seule pièce de 27 m2) rendait nécessaire de procéder à des aménagements (bureaux archives sanitaires salle de conseil etc...)

La décision fut ainsi prise par le Conseil Municipal en juillet 1995 au lendemain de notre élection d'un programme de construction.

Trois projets ont été esquissés dont deux situaient l'annexe en un lieu différent de la Mairie car sa situation entre route et falaise rendait,les aménagements difficiles.

La présentation du projet choisit par le Conseil Municipal à nos concitoyens fut effectué en novembre 1995 et les observations ont été prises en compte dans le projet final.

Le Permis de Construire fut déposé le 4 Décembre 1995 et obtenu le 29 Avril 1996.

Le lancement de l'ordre de service de démarrage des travaux après consultation des entreprises a eu lieu le 9 Mai 1996 pour délai de 8 mois qui a été parfaitement respecté.

Merci à Monsieur l'architecte qui a su mener à bien ce chantier avec soin en collaboration avec les entreprises

Le bureau de Contrôle APAVE Agence d'EVREUX

Le Coordinateur de Sécurité APAVE Agence d'EVREUX

Le prix de revient de cette opération s'élève à 1 010 000 F qui ont été financé par une dotation globale d'équipement de l'Etat de 317 000 F pour laquelle je me permet de remercier son représentant Monsieur le Préfet.

La Commune a contracté un emprunt de 100 000 F ainsi qu'un prêt relais TVA de 140 000 F, bien sûr le reste a été financé par un apport sur les fonds propres de la commune pour un montant de 453 000 F

La fourniture de l'équipement intérieur (mobilier et informatique comprise) s'élève a 80 000 F.

Tout ceci sans augmentation comme promis des impôts locaux

Je vous remercie Monsieur Pérignon et encore merci aux entreprises qui ont participé à ce bel ouvrage.

Je vous remercie encore une fois de votre présence qui nous fait chaud au coeur Jour de la Fête de la Musique je félicite la fanfare de Claville dirigée par Monsieur LEMOULT Président et monsieur PILA Chef de Musique pour leur brillante démonstration.

Encore MERCI.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

TRAVAUX

CITERNE INCENDIE : Secteur des Murets

Les travaux ont été réalisés pendant cet été. Cette citerne d'une contenance de 120 m³ permettra aux sapeurs-pompiers de disposer d'un point d'eau en cas de sinistre dans ce secteur pour s'approvisionner très rapidement.

PARKING MAIRIE

Il est réalisé, il peut permettre le stationnement de cinq véhicules.

ECLAIRAGE PUBLIC

Au budget 1997, la municipalité a inscrit le renforcement rue de la mairie, ces travaux sont réalisés et ils donnent satisfaction puisque l'on observe que l'abri bus est éclairé ainsi que le point phone. Aux Boscherons, vont être installées quatre lampes supplémentaires.

Mot de l'EDF : Elagage

Nous vous signalons l'importance de l'élagage auprès des réseaux basse tensions afin d'éviter toute interruption de la fourniture électrique due à ce manque d'entretien.

En application de l'article 68 de l'arrêté d'élagage du Préfet de l'Eure, nous souhaitons que les maires interviennent auprès de leurs administrés pour faire respecter les distances vis-à-vis des réseaux.

Les travaux d'élagage peuvent être exécutés par les propriétaires eux-mêmes ou par une entreprise. Pour notre part, nous sommes à leur disposition pour assurer gratuitement la protection électrique.

Nous confirmons avoir noté la nécessité de remplacer les supports suivants :
A côté n°5 rue de la mairie
A côté n°6 rue des Boscherons
Face à la nouvelle mairie

En dépit de leur esthétique douteuse, ces supports gardent leurs caractéristiques mécaniques. Ils pourront être intégrés dans un prochain programme de remplacement.

SECURITE

L'un des soucis de la population concernait la sécurité des piétons sur la RD60, la municipalité ayant intégré cette demande, a pris des dispositions qui se sont d'ailleurs matérialisées sur le terrain.

Travaux déjà réalisés : - Surfacement complet sur le trajet de l'agglomération.
- Deux passages piétons avec panneau de signalisation.
- Eclairage public renforcé.
- Indication de virage.

Travaux restant à venir pour novembre/décembre 1997 :

- Signalisation complémentaire avec un flash alertant les automobilistes pour les inciter à ralentir, au niveau du foyer des Murets.

Projet pour 1998 : sous réserve de subvention.

Dans la courbe en arrivant à Gaudreville, venant de Glisolles, fourniture et pose d'une glissière en bois sur 50 mètres pour éviter aux automobilistes lorsqu'ils ont un accident de se retrouver à l'intérieur de la propriété de Monsieur et Madame DUME.

Jeux de bandes rugueuses avec panonceaux.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le dossier va être proposé à l'enquête publique auprès de la population. En effet, il est bouclé techniquement depuis le 31 octobre 1997.

Concernant le schéma d'assainissement, la municipalité vient d'obtenir l'accord de subvention de l'Agence de l'Eau, ainsi les études vont être lancées.

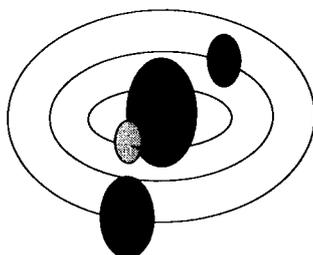
BIEN VIVRE A GAUDREVILLE INFOS

FRANCE TELECOM CABLE

France Télécom Câble Régions assure maintenant la gestion administrative des réseaux communautaires construits et maintenus par Télédiffusion de France.

France Télécom Câble a décidé d'harmoniser les tarifs pratiqués sur l'ensemble de ses réseaux.

Ainsi, à compter de la prochaine facturation, l'abonnement annuel demandé aux administrés de Gaudreville sera de 50 Frs par chaîne :



ASSISTANTE MATERNELLE

Trois assistantes maternelles sont à votre disposition sur notre commune :

Madame CARREE Annie - 3 rue des Grands Riants
Madame GUILLOU Micheline - 9 rue des Murets
Madame PETIN Corinne - 8 rue des Boscherons

Pour tous renseignements complémentaires, vous devez vous adresser à l'aide sociale à l'enfance au conseil général.



ETAT CIVIL ***Naissances***

LEFEBVRE Florian le 18 juin 1997
FERREIRA Aurélie le 25 juin 1997
PETIN Lola le 9 juillet 1997

Ces trois bambins sont de nouveaux Gaudrevillais ou Gaudrevillaises que nous accueillons avec grand plaisir.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

INFOS

N'oubliez pas que la commune paye des subventions à des associations extérieures à la commune. Les portes restent ouvertes et vous serez les bienvenus, si vous souhaitez participer à leurs animations.

B.C.G. : Bicyclette club de Glisolles. qui a son siège à Glisolles.
Président : M. FILOQUE Denis tél. 02.32.37.10.83

Il comprend 30 membres, de 7 à 60 ans et plus dont 6 personnes de Gaudreville, jeunes et moins jeunes.

SORTIES : Ecole cyclo, "les petits hommes sur deux roues" se voit tous les samedis à 14h30 pour faire du vélo de route où du V.T.T et entretiennent les vélos les jours de mauvais temps avec des cours de mécanique.

La porte est ouverte pour rejoindre la petite reine.

Des critères des jeunes cyclotouristes sont organisés par la fédération Française ou participèrent 10 jeunes du club et il arrive qu'ils soient dans les meilleurs du classement. 1er voire 2ème Olivier et Sébastien DESHAIES.

Tous les ans est organisé à Pâques un voyage itinérant dans un beau site de notre hexagone (en 95 le Jura, en 96 l'Alsace, en 97 la Suisse Normande).

CLUB DE L'AMITIE DE GLISOLLES

Club des personnes du 3ème âge - siège à Glisolles -

La présidente est Madame ETIENNE Marcelle

Le club compte plus de 30 membres, dont 4 personnes de Gaudreville. Des jeux sont organisés tous les lundis, plusieurs voyages au cours de l'année, un repas convivial dans la joie agrémenté de quelques petits pas de danses.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Association regroupant 4 communes (La Bonneville sur Iton - Aulnay sur Iton - Glisolles et Gaudreville la Rivière).

Le siège se trouve à La Bonneville.

Le Président est Monsieur DEBAIN Jean-Claude.

Il y a 30 adhérents membres qui sont des anciens combattants ou bien des TRN (titre de reconnaissance de la nation) pour les AFN et les veuves d'anciens combattants.

Une manifestation aux monuments aux morts se réalise dans chaque commune les 8 mai et 11 novembre. La manifestation du 11 est suivie d'un repas qui est fait dans les communes par roulement.

Nous organisons également un voyage dans l'année. Celui de 1997 en mars dernier s'est déroulé à Caen. Pour 1998, il est prévu à Bayeux.

Les anciens qui ne sont pas inscrits sont également les bienvenus.

